



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

413-04-02-00-6 – BIOMOL 2/23

Notification aux Etats parties à l'Accord instituant la Conférence européen de biologie moléculaire, fait à Genève le 13 février 1969

Adhésion de la République de Lettonie

Le 16 novembre 2023, la République de Lettonie a déposé auprès du Conseil fédéral suisse son instrument d'adhésion à l'Accord instituant la Conférence européen de biologie moléculaire, fait à Genève le 13 février 1969.

Conformément à son article XI, paragraphe 4, lettre b, l'Accord est entré en vigueur pour la République de Lettonie à la date du dépôt de cet instrument d'adhésion, soit le 16 novembre 2023.

La présente notification est adressée par le depositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire) aux Etats parties, en application de l'article XI, paragraphe 7, lettre b, de l'Accord.

Berne, le 23 novembre 2023

